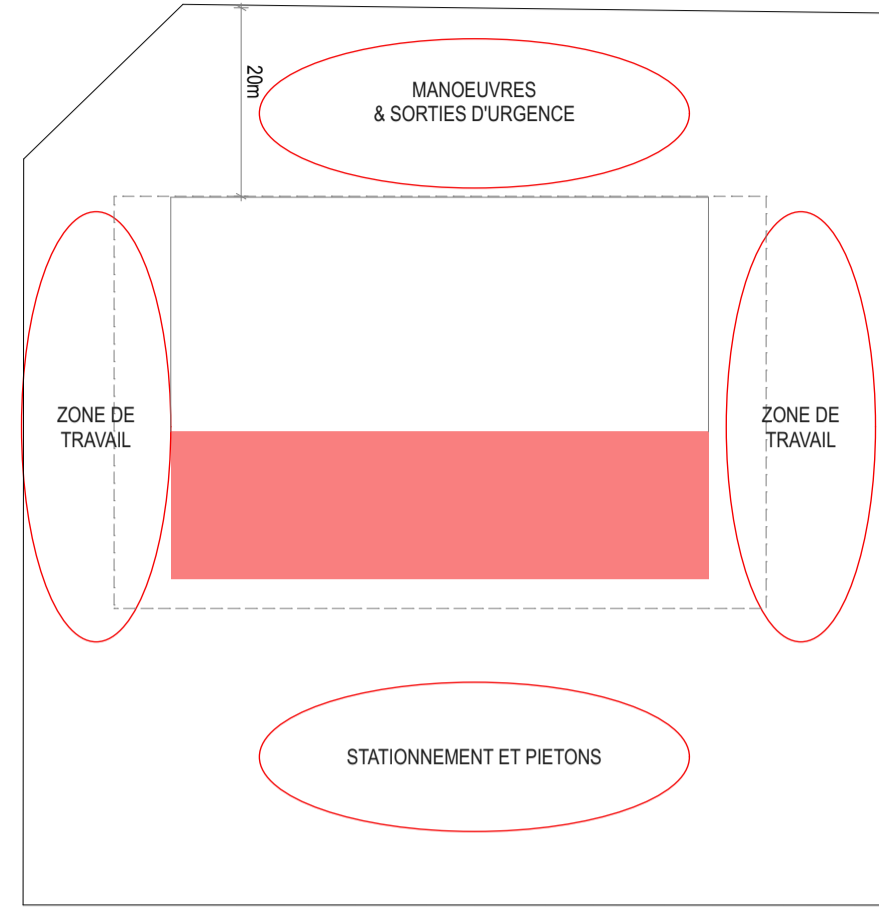


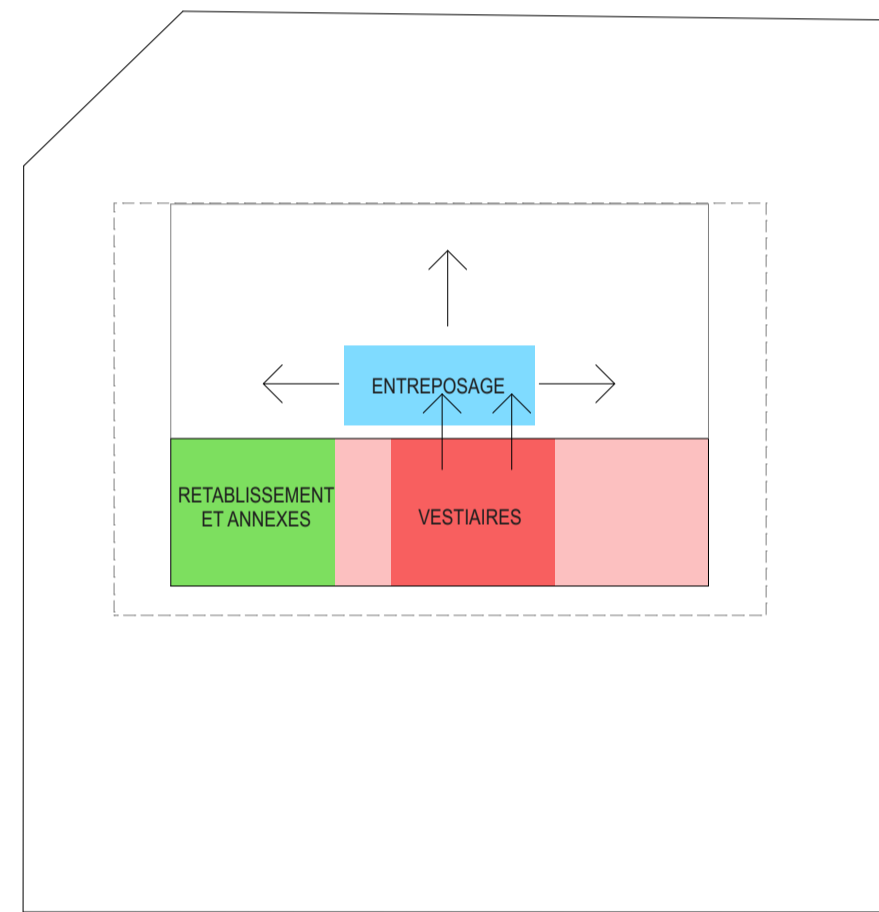
Cœur fonctionnel, bloque de service et synergies.

La halle des véhicules constitue le cœur de la caserne. Cet espace de 57x25m est conçu de manière à offrir une grande flexibilité d'usage. Grâce à des dimensions légèrement supérieures au minimum exigé (50x22m) et des possibilités d'accès multiples, une du côté nord offrant un accès en direction de la rue du Pré-Loup, deux autres situées sur les côtés est et ouest permettant un accès à la partie centrale, plusieurs configurations sont rendues possibles. Cette flexibilité constitue également une garantie face aux évolutions futures de la caserne, permettant par exemple le stationnement de nouveaux véhicules sans modification substantielle de l'infrastructure.

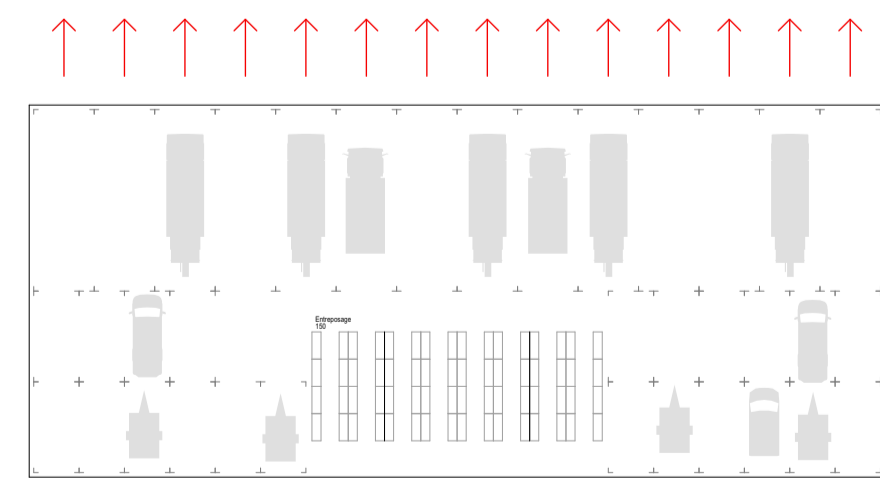
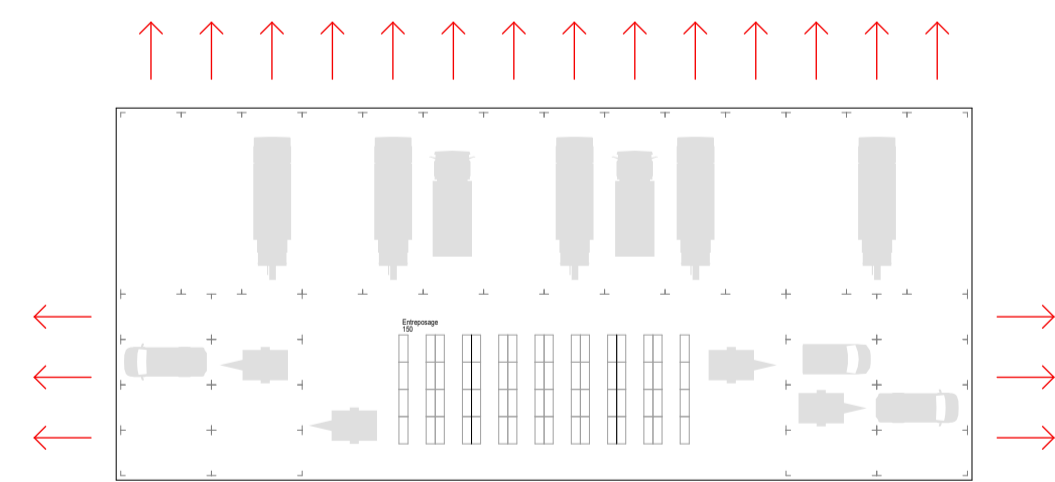


4 SECTEURS D'ACTIVITES

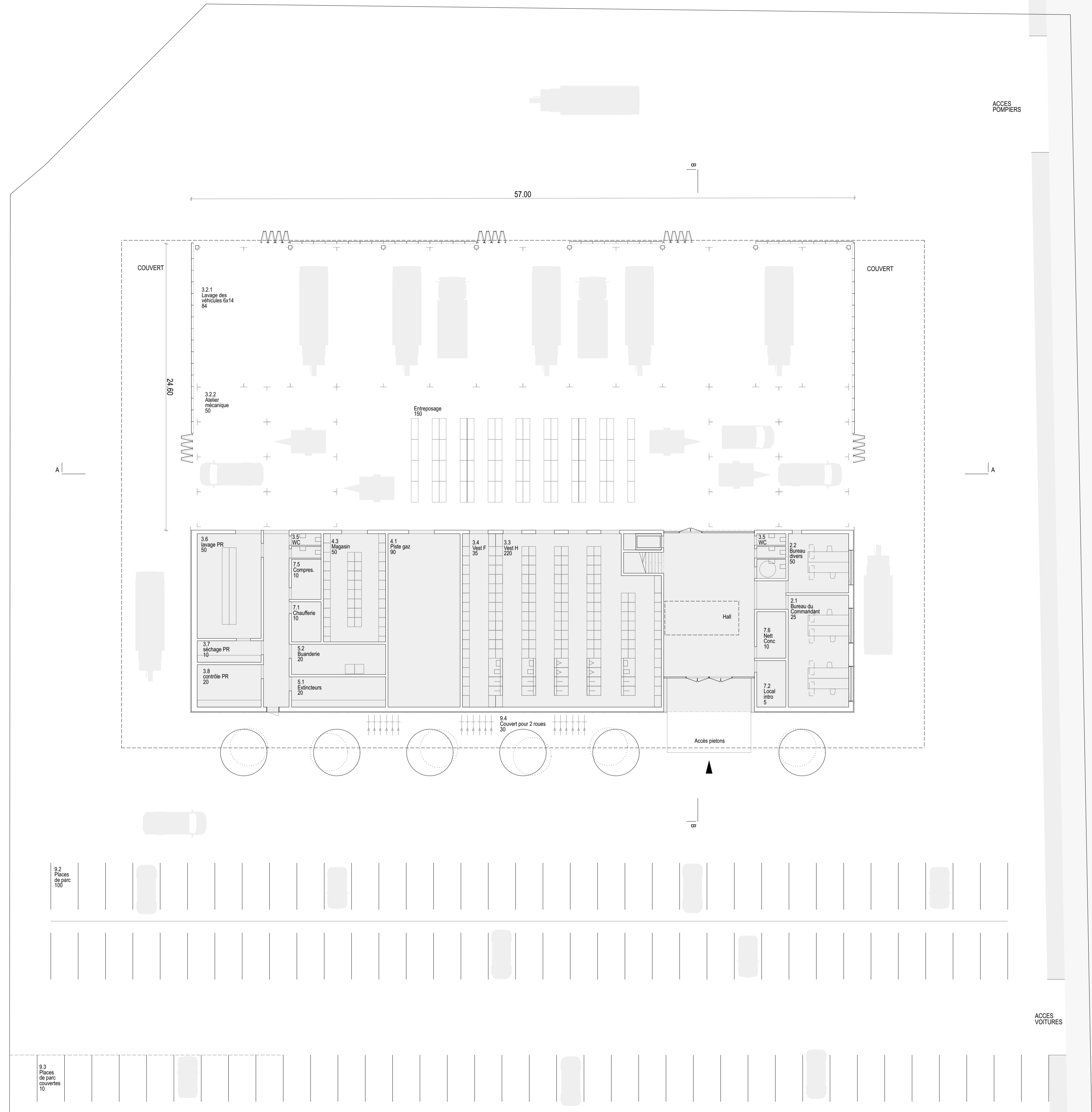
La configuration proposée, avec le local d'entreposage principal au centre de la halle contribue à minimiser les parcours pour le chargement/déchargement des camions. Le reste des services nécessaires au fonctionnement optimal du hangar sont concentrés au sud, dans le bloque de service. Au rez se trouvent tous les locaux exigeant un accès direct à la halle : vestiaires, local de stockage, petit matériel, locaux de rétablissement. Le hall d'entrée principale et les locaux administratifs avec une position idéale pour garder une vue d'ensemble sur les allées et venues à l'intérieur et à l'extérieur, complètent cette configuration. A l'étage on trouve le reste des locaux nécessitant une illumination naturelle. Du côté est, avec vue plongeante et sur la halle et sur les espaces extérieurs sont situés la salle de conduite et l'état major communal alors qu'à l'ouest on trouve les différentes salles de formation, pouvant fonctionner de manière indépendante par rapport au reste de la caserne. Le réfectoire situé au centre pourra être affecté soit à la partie « pompiers » soit à la partie « formation » selon les nécessités.



CENTRE DE GRAVITE ET SYNERGIES



HALLE DES VEHICULES - COEUR FONCTIONNEL



REZ-DE-CHAUSSEE / 1:200